

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ	
	TSE
LIBELLÉ	Professionnalisation
Session DU	Session unique
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Aucun redoublement ne sera autorisé sauf dérogation exceptionnelle accordée par les responsables du DU Professionnalisation.	
<p>L'objectif de ce DU est de permettre aux étudiants de réussir leur entrée sur le marché du travail. Cet objectif nécessite une préparation afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se connaître, faire mûrir son projet professionnel • Se préparer : poser sa candidature, convaincre lors des entretiens (CV, lettre, simulations d'entretiens...) • Connaître les attentes et les usages des procédures de recrutement <p>Les enseignements dispensés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement professionnel (en français) (12hCM) - au niveau 1 ou au niveau 2 • Project management (en anglais) (15h CM) - au niveau 1 ou au niveau 2 • Droit des données et de leur usage (15h CM) - au niveau 2 • Déontologie des études sociales (15h CM) - au niveau 2 <p>Les étudiants inscrits en DU niveau 1 sont exonérés des droits d'inscription du DU niveau 2.</p> <p>Un ensemble de services est proposé dans le cadre du DU Professionnalisation niveau 1 et 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance CV et lettre de motivation • Accès à ICIMS (plateforme de simulation d'entretien d'embauche) • Accès aux offres de stages et emplois, ainsi qu'à l'annuaire de la plateforme du réseau Alumni * Accès aux ateliers "Career Success Training Workshops" : réservé aux étudiants inscrits au niveau 2 <p>L'inscription préalable à certains de ces services est obligatoire. Les modalités d'inscription seront communiquées au début de l'année universitaire. Le choix des cours est effectué en début d'année universitaire. Tout changement doit être approuvé par le directeur du DU.</p> <p>Peuvent s'inscrire au DU Professionnalisation niveau 1 les étudiants inscrits à l'école d'économie de Toulouse TSE dans les Masters 1 suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1 mention économie parcours standard - M1 mention économétrie, statistique parcours standard - M1 mention économie parcours économie et droit - M1 mention économie appliquée parcours standard <p>Peuvent s'inscrire au DU Professionnalisation niveau 2 les étudiants inscrits à l'école d'économie de Toulouse TSE dans les Masters 2 suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2 mention économie appliquée parcours économie appliquée - M2 mention économie parcours Economics and Competition Law - M2 mention économétrie statistiques parcours statistique et économétrie 	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
/	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances des étudiants sont évaluées par des épreuves de contrôle continu et /ou par un examen terminal et/ou par un projet. La validation des enseignements donne lieu à une évaluation, sans possibilité de session 2. Les épreuves écrites et les épreuves orales sont obligatoires.	
Seconde chance	
/	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Pour être déclaré admis au DU Professionnalisation, il faut :	
<ul style="list-style-type: none"> - avoir validé le cours de Développement Professionnel, avec une moyenne d'au moins 10/20. - avoir validé le cours de Project Management, avec une moyenne d'au moins 10/20. - avoir participé à un "Career Success Training Workshops" (gestion du stress, gestion des conflits, négociation salariale, préparation aux tests psychométriques des institutions internationales) 	
Capitalisation/conservation	
/	
Compensation	
Aucune compensation ne s'applique.	
Note éliminatoire	
/	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Art. L613-2 du Code de l'éducation	

Diplôme d'université		Professionalisation										1ère session		
Parcours		Niveau 1										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	Annuel	Développement professionnel (en français)	12						Non	CCI (CC Intégral)				
UE	Annuel	Project management (en anglais) OPTIONNEL	15						Non	CCI (CC Intégral)				

Diplôme d'université		Professionalisation											1ère session		
Parcours		Niveau 2											Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
UE	Annuel	Développement professionnel (en français) OBLIGATOIRE*	Porteur		12						Non	CCI (CC Intégral)			
UE	Annuel	Project management (en anglais) OPTIONNEL* ** ***	Porté	M1 Eco Inter	15						Non	CCI (CC Intégral)			
UE	Annuel	Droit des données et de leur usage OPTIONNEL***	Porté	M2 EMO	15						Non	CT (Contrôle terminal)			
UE	Annuel	Déontologie des études sociales OPTIONNEL***	Porté	M2 EMO	15						Non	À déterminer			

*Obligatoire pour les étudiants n'ayant pas suivi cette UE au niveau 1

**Les étudiants ayant suivi Project Management en M1, ne peuvent pas le reprendre en M2

***Selon les compatibilités de calendrier